



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion est la première collectivité publique à reconnaître le Farinet

Dès le 15 octobre, la monnaie locale valaisanne sera acceptée à certains guichets de l'administration communale. Sion veut ainsi montrer son soutien concret à l'économie régionale. La Ville est également en discussion pour participer à un projet pilote d'e-Farinet.

Monnaie complémentaire dont l'objectif est de favoriser l'économie de proximité, le Farinet est en circulation en Valais depuis plus d'un an. La monnaie locale va franchir un pas supplémentaire. Dès le 15 octobre 2018, la Ville de Sion sera la première collectivité publique à reconnaître le Farinet et à l'accepter à certains guichets de l'administration communale.

« Partout dans le monde, des monnaies locales sont créées pour dynamiser les échanges commerciaux de proximité. Et c'est exactement l'objectif du Farinet. La Ville, de par son rôle central, peut servir d'accélérateur dans la diffusion de cette monnaie complémentaire en Valais. C'est un engagement concret en faveur de l'économie régionale », souligne Philippe Varone, président de Sion.

Un fonctionnement simple

Dans un premier temps, le public pourra donc utiliser des Farinets aux caisses de la Police municipale, du Contrôle des habitants, des piscines, de la patinoire et du Jardin des neiges de Tourbillon (cours de ski exclus). Les principes retenus sont très simples : le taux de change est de 1 Farinet pour 1 franc. La monnaie sera rendue en francs suisses. Les Farinets seront récupérés par le service des finances qui les réinjectera dans l'économie locale.

« L'engagement de la Ville de Sion va grandement faciliter la circulation de la monnaie locale. Cela devrait inciter d'autres partenaires à nous rejoindre. Le Farinet encourage les collaborations et les contacts entre les producteurs locaux, les commerçants et les consommateurs. Mais la difficulté est toujours de créer un véritable circuit d'utilisation de la monnaie. La Ville va jouer ici le rôle de catalyseur », déclare David Crettenand, membre de l'équipe de pilotage du Farinet.

Un e-Farinet en réflexion

La Ville de Sion espère bien ne pas en rester là. La Ville a en effet été approchée par un partenaire privé en vue d'expérimenter un e-Farinet. Le Conseil communal a donné son aval à la préparation d'un projet concret. « Notre ville est tournée vers l'innovation. Nous pourrions être la première collectivité publique à tester une crypto-monnaie régionale, et servir de laboratoire », se réjouit Philippe Varone.

Actuellement, près de 200 000 Farinets sont en circulation en Valais. La monnaie locale est disponible auprès de 9 bureaux de change, dont l'Office du tourisme de Sion. Le Farinet est accepté dans près de 200 commerces, entreprises, producteurs, sociétés de service, prestataires de soins, restaurateurs, hôteliers ou institutions touristiques et culturelles.

Sion, le 9 octobre 2018

Ville de Sion

Chancellerie

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57; p.varone@sion.ch
- David Crettenand, membre de l'équipe de pilotage du Farinet
079 414 51 28 ; media@lefarinet.ch